

En 2024, supprimons les droits de succession !



Article rédigé par *Contrepoints*, le 09 janvier 2024

Source [Contrepoints] : Les droits de succession ne sont pas éthiques et sont une atteinte au droit de propriété. Ils sont aussi critiquables économiquement.

Les droits de succession sont assez généralement considérés comme justifiés, et on en donne en particulier une justification prétendue morale. En effet, on considère qu'il n'est pas juste que certaines personnes puissent [hériter](#) d'un capital plus élevé que d'autres sans avoir fait les efforts nécessaires pour cela et sans le mériter.

On évoque souvent de ce point de vue l'idée selon laquelle il faut assurer « l'égalité des chances » entre tous les citoyens. Mais il faut estimer ce point de vue comme étant totalement injustifié, et c'est précisément pour des raisons éthiques que je critique l'existence des droits de succession.

En effet, lorsqu'on parle d'[éthique](#) il est essentiel de faire une distinction fondamentale entre « éthique universelle » et « éthique personnelle ». L'éthique universelle implique de définir des droits qui soient cohérents entre eux pour tous les individus du monde.

[Lire la suite](#)

09/01/2024 09:00